

**Appel à projets de la Fondation Roi Baudouin à destination des
catégories pédagogiques des Hautes Ecoles de la Fédération
Wallonie-Bruxelles**

L'école maternelle, une chance à saisir

**Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires
au soutien des enfants de milieux défavorisés**

Note de cadrage

**Auteur : Véronique Degraef, chercheuse,
Centre d'Etudes Sociologiques, Facultés Universitaires Saint-Louis**

Septembre 2012

SOMMAIRE

PARTIE 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

1. Introduction	p. 3
2. Destinataires et contenu de la note de cadrage	p. 3
3. Pourquoi renforcer la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants ?	p. 3
4. Diagnostic par les acteurs de la formation initiale des enseignants	p. 4
5. Axes thématiques et modalités de mise en œuvre des projets	p. 5

PARTIE 2 PISTES POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS

1. Axe 1 : La maîtrise de la langue d'enseignement orale et écrite et l'aptitude à soutenir les enfants dans le développement de leurs compétences langagières	p. 6
1.1. Eléments de diagnostic par les acteurs	p. 6
1.2. Quelques ressources disponibles	p. 6
1.3. Pistes de projet	p. 8
2. Axe 2 : La capacité d'entretenir des relations et de coopérer avec les familles, les collègues et autres professionnels au sein et en dehors de l'école	p. 9
2.1. Ecole et inégalités sociales : le diagnostic des acteurs de terrain	p. 9
2.2. Ecoles et inégalités sociales : quelques recherches	p. 11
2.3. Ressources disponibles	p. 13
2.4. Pistes de projet <i>à développer</i>	p. 13
3. Axe 3 : L'acquisition de connaissances en sciences humaines pour comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales et à la diversité sociale et culturelle	p. 13
3.1. Eléments de diagnostic par les acteurs <i>à développer</i>	p. 13
3.2. Ressources disponibles	p. 13
3.3. Pistes de projet	p. 16

PARTIE 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

1. Introduction

Dans le cadre de son Plan Stratégique 2012-2014, la Fondation Roi Baudouin (FRB) lance un programme d'actions visant à lutter contre la pauvreté intergénérationnelle en renforçant les politiques d'inclusion et les actions qui donnent de meilleures chances de développement aux jeunes enfants issus de milieux défavorisés, d'origine belge ou étrangère. Un des volets du projet vise à renforcer **le rôle d'ascenseur social de l'école maternelle**, étape clé pour l'épanouissement et la future réussite scolaire de ces enfants.

L'appel à projets lancé par la FRB à destination des catégories pédagogiques des hautes écoles entend contribuer à une intégration renforcée des **enjeux de la diversité et de lutte contre les inégalités sociales** dans les dispositifs et programmes de formation initiale préscolaire afin, qu'à l'avenir, les instituteurs-trices maternel-le-s soient mieux outillé-e-s pour soutenir les enfants précarisés belges et/ou d'origine étrangère. La FRB se propose donc de financer des **projets pilotes** développés par les enseignants et formateurs des Hautes Ecoles (HE) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) dans le double objectif de sensibiliser les différents acteurs de la formation initiale à l'importance de mieux former leurs étudiant-e-s préscolaires à la diversité et à l'inclusion des enfants de familles précaires et de les inciter à expérimenter des initiatives concrètes en ce sens.

2. Destinataires et contenu de la note de cadrage

La présente note de cadrage a été rédigée comme une annexe au dépliant de l'appel à projets. Elle est destinée aux enseignants/formateurs des futur-e-s instituteurs-trices maternel-le-s (psychopédagogues, MA en disciplines, MFP) et aux coordinateurs des sections préscolaires des catégories pédagogiques des HE. Elle vise à alimenter leur réflexion sur les **pistes de développement possibles de projets pédagogiques** destinés à renforcer la formation des étudiant-e-s préscolaires en matière de diversité et d'inclusion des enfants de familles précaires.

La note propose, d'une part, un exposé succinct de **l'état des connaissances** sur le sujet ainsi que des recommandations d'action formulées au niveau international (OCDE, Commission européenne) en matière de formation des enseignants et, d'autre part, un recensement de différents **types de projets envisageables assorti d'exemples de bonnes pratiques** mis en œuvre tant en Belgique qu'à l'étranger.

3. Pourquoi renforcer la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants ?

Reconnaissant que la réussite éducative future peut reposer sur l'éducation de la petite enfance, en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés, les Etats membres de l'Union européenne accordent depuis une dizaine d'années une attention croissante à l'éducation «préprimaire» ou «préscolaire», considérant comme primordiale la qualité des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, et tout particulièrement **la qualité de la formation initiale et continuée de leurs différents types de personnels**.

Dans une communication datant de 2006, la Commission européenne stipule: « *L'enseignement préprimaire affiche le rendement le plus élevé sur le plan de l'adaptation sociale des enfants. Les Etats membres devraient investir davantage dans l'enseignement préprimaire. Celui-ci constitue en effet un moyen efficace de jeter les bases pour l'apprentissage ultérieur, la prévention des abandons scolaires, l'amélioration de l'équité des résultats et le relèvement des niveaux globaux de compétences* »¹. La Commission a donc fait de l'enseignement préprimaire un thème prioritaire pour la coopération entre les Etats membres en 2009-2010, en particulier en vue de promouvoir un accès équitable généralisé et de **renforcer la qualité des cours et le soutien aux enseignants**.² La

¹ Commission européenne, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, *Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation*, COM (2006) 481 final, 8 septembre 2006.
<http://eur-lex.europa.eu/lexuriserv/lexuriserv.do?uri=com:2006:0481:fin:fr:pdf>

² Commission européenne, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, *Un cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation*, COM (2008) 865 final, 16 décembre 2008.

Communication *Éducation et accueil de la petite enfance: permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain*³ de février 2011 le dit clairement : « De bonnes structures d'accueil et d'éducation sont aussi particulièrement salutaires pour les enfants de milieux défavorisés, notamment ceux issus de l'immigration ou de familles à faibles revenus. Elles peuvent aider à les extirper de la pauvreté et de milieux familiaux difficiles et participer ainsi à la concrétisation des objectifs de l'initiative phare Plateforme européenne contre la pauvreté de la stratégie Europe 2020. » Parmi les mesures décidées récemment par le Conseil des ministres européens figure notamment le soutien à la « professionnalisation du personnel travaillant dans ces structures en mettant l'accent sur le développement de leurs compétences et de leurs qualifications et sur l'amélioration de leurs conditions de travail »⁴. Les Ministres déclarent en outre vouloir « élaborer des politiques visant à attirer, former et fidéliser un personnel dûment qualifié dans les structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance et améliorer l'équilibre hommes/femmes au sein de ce personnel. »

Comme le souligne Marcel Crahay dans les conclusions du rapport européen Eurydice *L'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) en Europe: réduire les inégalités sociales et culturelles*⁵, « des recherches scientifiques se dégagent des lignes de force nettes et précises consistant à souligner l'importance de l'accessibilité et de la qualité des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants. Le plus important est qu'elles livrent un message teinté d'espérance: par une éducation de qualité offerte en centres aux jeunes enfants, il est possible de lutter efficacement contre les inégalités sociales de réussite à l'école. Ce message de la recherche se traduit progressivement dans les politiques éducatives des pays européens. Celles-ci affichent une volonté manifeste de ne pas séparer les « groupes cibles » mais d'opter pour une offre universelle accueillant tous les enfants, quelle que soit leur origine, dans des centres éducatifs où oeuvre un personnel qualifié et formé dans le but de prendre en charge la diversité des besoins individuels des jeunes enfants. »⁶ Et l'auteur d'ajouter que « l'amélioration de la qualité par la formation initiale et continue du personnel est cruciale; de ces paramètres dépend la qualité des stimulations offertes aux enfants dans les centres et, de celle-ci, dépendent les effets de l'éducation et d'accueil des jeunes enfants. »⁷

S'appuyant sur les résultats de la recherche internationale, l'expert belge indique qu'une attention particulière doit être apportée « **non seulement au niveau de la formation initiale mais aussi aux contenus et méthodologies des formations proposées au personnel de ce secteur.** Il convient d'offrir une formation professionnelle pratique et théorique qui prépare adéquatement les futurs adultes responsables (enseignants, pédagogues, éducateurs, etc.) à la diversité des tâches qu'ils devront accomplir et aux spécificités du métier. En effet, le travail avec les tout jeunes enfants exige que les professionnels mobilisent des compétences diversifiées. Les professionnels ont en charge une mission d'éducation et de socialisation des enfants; dès lors, les modes de relation adulte-enfant apparaissent comme essentielles. (...) En outre, il convient de prendre en compte dans la complexité du métier: l'importance du **dialogue avec les parents**, la prise en compte de leurs besoins et de leurs conditions de vie quotidienne, la **sensibilité aux multiples problèmes sociaux et humains liés à la précarité des plus défavorisés; enfin l'attention à la diversité culturelle des familles.** »⁸

4. Diagnostic par les acteurs de la formation initiale des enseignants

Des entretiens réalisés en juin et juillet 2012 avec des membres des équipes pédagogiques des sections préscolaires des HE dans le cadre d'une mission exploratoire au lancement de l'appel à projets, il ressort qu'un renforcement de la formation initiale sur les questions des inégalités sociales et de la diversité est un enjeu crucial et un important défi à relever. Les équipes pédagogiques seraient « sensibilisées mais parfois démunies face aux étudiant-e-s qui, de retour de stages, posent énormément de questions sur la façon de faire face et d'aider les enfants en situation précaire ».

Actuellement, il semble que la préparation des étudiant-e-s préscolaires à la diversité sociale et

³ Commission européenne, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, COM (2011) 0066 final <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0066:FIN:FR:PDF>

⁴ Conseil européen, 2011

⁵ EACEA-Eurydice, *L'éducation et l'accueil des jeunes enfants en Europe: réduire les inégalités sociales et culturelles*, Bruxelles, 2009, 194 p.

⁶ Marcel Crahay, Synthèse et conclusions, in : EACEA-Eurydice, *L'éducation et l'accueil des jeunes enfants en Europe: réduire les inégalités sociales et culturelles*, Bruxelles, 2009, p. 144

⁷ Marcel Crahay, op. cit., p.109

⁸ Marcel Crahay, op.cit., p.

culturelle des enfants et au soutien d'enfants issus de milieux précarisés s'opère « *non pas de manière frontale mais en filigrane* » au cours des trois années de formation, principalement dans les cours de « *Diversité culturelle* », d'« *Orthopédagogie* », de « *FLE* », d'« *Ouverture de l'école sur le monde extérieur* », de « *Neutralité* », d'« *Identité enseignante* », de « *Sociologie de l'éducation* », de « *Psychologie de la relation et de la communication* », de « *Technique de gestion de groupe* », voire même de « *Psychomotricité* ».

Une série de dispositifs spécifiques ont déjà été mis en place par des établissements, notamment :

- Mise sur pied dès la 2^{ème} année du « *Compagnonnage réflexif* » avec l'Université de Liège ;
- Un module expérimental en 3^{ème} année concernant les « *Inégalités d'apprentissage* », est mené conjointement par deux HE et le CIFIUL (Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège) ;
- Organisation d'une journée « *parents admis à l'école* » dans le cadre du stage de 3^{ème} année en accord avec le maître de stage ;
- Stages alternatifs : les étudiants accomplissent leur stage non pas en écoles mais dans des associations de terrain (CPMS, alphabétisation...) ;
- Cours de diction et de maîtrise de la langue visant à renforcer les compétences langagières des étudiant(e)s et partant, leur capacité à développer ces mêmes compétences chez les enfants ;
- Développement autour de la notion de « *l'approche interactive* » d'une nouvelle méthodologie d'apprentissage ;
- Stage des étudiants dans des écoles à encadrement différencié.

Il ressort également des entretiens que la question de l'inclusion d'enfants issus de milieux défavorisés reste une problématique de psychopédagogue et non d'enseignant de discipline. « *Quoique sensibles à l'enjeu, les professeurs de discipline ne l'intègrent pas explicitement dans leur pratique pédagogique, principalement en raison du manque de temps et d'une grille de programmes très cadencée qui laisse peu de marge de manœuvre.* »

Pour lancer la réflexion au sein des équipes pédagogiques et élaborer un projet pilote dans le cadre de l'appel, les interlocuteurs des HE ont exprimé le besoin de disposer d'études ou de recherches sur le sujet ainsi que d'exemples de bonnes pratiques.

5. Axes thématiques et modalités de mise en œuvre des projets

L'examen de la littérature disponible et les entretiens exploratoires réalisés en HE convergent pour identifier **trois axes thématiques prioritaires** :

- **Axe 1** : la maîtrise de la langue d'enseignement orale et écrite et l'aptitude à soutenir les enfants dans le développement de leurs compétences langagières
- **Axe 2** : la capacité d'entretenir des relations et de coopérer avec les familles, les collègues et autres intervenants au sein et en dehors du monde scolaire
- **Axe 3** : l'acquisition de connaissances en sciences humaines pour comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales et à la diversité sociale et culturelle.

En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre, chacun de ces axes thématiques peut être décliné en **deux catégories de projets et en types d'action en fonction du public ciblé** :

- **Catégorie 1 : projets ciblant directement les étudiant-e-s**
 - ❖ cours
 - ❖ stages
 - ❖ séminaires thématiques
 - ❖ réalisation du TFE
- **Catégorie 2 : projets ciblant les enseignant-e-s et formateurs-trices (psychopédagogues, Maîtres Assistants en discipline, Maîtres de Formation Professionnelle)**
 - ❖ cours
 - ❖ recherche-action
 - ❖ formation
 - ❖ échange de connaissances et de pratiques

❖ PARTIE 2 PISTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

La partie suivante de la note de cadrage se propose de fournir des éléments de diagnostic par les principaux acteurs concernés, des ressources documentaires et des exemples de bonnes pratiques pour le développement de projets pilotes au sein de chacun des trois axes thématiques prioritaires listés ci-dessus.

Il est important de souligner que les pistes de développement de projet qui sont suggérées ci-dessous ne sont pas limitatives. Par ailleurs, certaines modalités de travail sont exposées en lien avec un axe thématique particulier mais seraient tout aussi pertinentes pour un autre axe thématique.

N'hésitez donc pas à proposer un projet qui explore d'autres facettes du thème de l'appel ou d'autres modalités de travail avec les étudiants et/ou les formateurs.

1. **Axe 1 : La maîtrise de la langue d'enseignement orale et écrite et l'aptitude à soutenir les enfants dans le développement de leurs compétences langagières**

1.1. **Eléments de diagnostic par les acteurs**

Que ce soit en Fédération Wallonie-Bruxelles ou partout en Europe, le phénomène du décrochage scolaire et donc de l'échec scolaire qui y conduit est une importante source de préoccupation. Une des causes d'échec souvent relevée dans les nombreuses études menées est le manque de connaissance et de maîtrise de la langue d'enseignement. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le constat d'une méconnaissance du français parlé ou écrit ou d'un manque d'habileté de lecture et de compréhension est posé depuis plusieurs années. Le Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) s'est attaqué à ce problème sur base du postulat que la qualité de l'apprentissage de la langue de l'enseignement pour les enfants de l'enseignement maternel est un outil primordial de lutte contre l'injustice sociale (CEF, 2009). Or, comme le souligne le CEF, cette qualité d'apprentissage de la langue dispensé à l'école maternelle n'est possible que si l'enseignant formé aux techniques d'apprentissage possède lui-même une très bonne maîtrise orale et écrite de la langue. Des évaluations et analyses récentes⁹ consacrées aux points forts et aux points faibles de la formation initiale des enseignants convergent pour constater que la maîtrise de la langue française pose problème pour un nombre important d'étudiant-e-s de toutes les sections, mais particulièrement pour celles et ceux de la section préscolaire. A ce sujet, il convient de rappeler les recommandations formulées par les experts chargés de l'analyse transversale de l'*Evaluation du bachelier Instituteur(-trice) préscolaire* réalisée pour l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur. Ceux-ci proposent notamment (Recommandation 12):

- « - de systématiser dans les parcours de formation une phase de diagnostic pouvant déboucher, selon les cas, sur un module propédeutique global ou des remédiations disciplinaires, en particulier en maîtrise de la langue, ou des remédiations cognitives ;
- de favoriser la participation des étudiants aux remédiations organisées par leur intégration à l'horaire des cours ;
- de soutenir la formation et les échanges de pratiques de formateurs d'enseignants concernant l'accompagnement des étudiants en difficulté. »¹⁰

1.2. **Quelques ressources disponibles**

Dans le dossier *Regards croisés sur l'enseignement maternel au départ d'une réflexion sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement à l'école maternelle, un enjeu d'équité et d'accrochage*

⁹ Conseil de l'Education et de la Formation, *La formation des enseignants et leur entrée dans le métier à partir d'un regard sur les 13 compétences requises par décret pour les instituteurs et les régents*, Dossier d'instruction, Bruxelles, juin 2009, 91 p. ; Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur, *Evaluation du bachelier Instituteur(-trice) préscolaire en Communauté française de Belgique. Analyse transversale*, Bruxelles, 2010, 80p. ; CES-FUSL, *Evaluation qualitative, participative et prospective de la formation initiale des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, février 2012, 103 p.

¹⁰ Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur, *Evaluation du bachelier Instituteur(-trice) préscolaire en Communauté française de Belgique. Analyse transversale*, Bruxelles, 2010, p. 36

scolaire, le Conseil de l'Education et de la Formation livre, outre une analyse approfondie des résultats des recherches disponibles sur le sujet, des entretiens d'institutrices, de directrices et d'inspectrices, des exemples de pratiques efficaces ainsi qu'une bibliographie détaillée incluant notamment des outils pédagogiques.

Ce dossier est complété par les actes d'un colloque sur le même sujet qui a rassemblé de nombreux praticiens et experts parmi lesquels Silvia Luchini, professeure de langues romanes à l'UCL et à l'Ulg, Claire Andre-Faber, institutrice primaire et thérapeute du langage et Christiane Bury, institutrice maternelle et formatrice de français langue seconde à la FOCEF.

- Conseil de l'Education et de la Formation, *Regards croisés sur l'enseignement maternel au départ d'une réflexion sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement à l'école maternelle, un enjeu d'équité et d'accrochage scolaire*, Dossier d'instruction, Bruxelles, 2009 ; Conseil de l'Education et de la Formation, *Une réflexion sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement à l'école maternelle, un enjeu d'équité et d'accrochage scolaire*, Domaine provincial d'Hélecline, 2 mars 2010 www.cef.cfwb.be

- Silvia Luchini vient de conclure un projet de recherche intitulé *Regards croisés autour de la notion d'éducation et de scolarité, le point de vue des jeunes immigrants, leurs familles (parents et grands-parents), les équipes pluriéducatives (intervenants socio-éducatifs) et les enseignants*, dans le cadre de la VIème Commission mixte Québec/Wallonie-Bruxelles, avec l'Université de Sherbrooke (Pr. Annick Lenoir) et le Centre de formation de la Fédération des CPAS de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Silvia Luchini, « La vraie langue étrangère est la langue écrite. Comment pouvons-nous expliquer les difficultés scolaires des élèves d'origine immigrée, des minorités linguistiques de manière générale? Que savons-nous à ce propos? Bilan et perspectives pour poursuivre les efforts de recherche », in : Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), *Agenda Interculturel, dossier : Raconte-moi ta langue*, Bruxelles, n° 277, Novembre 2009

- Claire Andre Faber, *La langue en mouvements. Méthode de sensibilisation à la phonologie du français*, Editions Modulaires Européennes (EME), 2006

Trois HE de la FWB (Haute Ecole Libre Mosane, Haute Ecole de Namur et Haute Ecole Léonard de Vinci) figurent parmi les 9 partenaires européens du projet Comenius TODDLER (Towards Opportunities for Disadvantaged and Diverse Learners on the Early childhood Road) (<http://www.toddlerineurope.eu>) en cours de réalisation et qui pour objectif général de réduire les risques de décrochage scolaire en offrant, dès la petite enfance, en particulier pour les populations défavorisées, des milieux d'accueil et d'éducation propices aux apprentissages et une meilleure implication de parents. Un des volets du projet se focalise sur l'apprentissage précoce de la langue. Au travers de questionnaires distribués dans les milieux d'accueil, l'objectif spécifique poursuivi est d'identifier les caractéristiques les plus importantes à prendre en compte dans le traitement du multilinguisme et du multiculturalisme. Les résultats de cette recherche seront présentés dans un rapport de synthèse.

A la demande de l'Administration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Ministère de la Communauté française, le Service des sciences de l'éducation de l'Université Libre de Bruxelles a réalisé, en 2005-2006, une recherche sur la problématique des apprentissages en 3ème maternelle et plus particulièrement sur la question de l'entrée dans l'écrit. L'objectif général de cette recherche est d'étudier les pratiques pédagogiques d'enseignants de 3ème maternelle et ce, plus spécifiquement, dans des classes accueillant des enfants issus de milieux défavorisés ou hétérogènes afin de tenter de mettre en évidence les mécanismes à l'origine du maintien et parfois même du renforcement des inégalités sociales. Les données ainsi recueillies, outre leur intérêt propre, ont servi à l'élaboration d'un outil s'adressant aux enseignants qui aborde une série de thèmes autour de la question de l'entrée dans l'écrit et ce sous forme de fiches pratiques proposant, d'une part, des activités de la vie quotidienne et, d'autre part, divers petits jeux à faire avec les enfants afin de les aider dans leurs premiers apprentissages autour de l'écrit.

- A. Lafontaine, T. Escoyer, V. Namotte, MC Nyssen, *Dialogue entre la formation et la recherche autour de la didactique de la lecture-écriture*, Service de Pédagogie théorique et expérimentale de l'Université de Liège, octobre 2002-décembre 2003. Au travers de l'Unité *Education Petite Enfance et Formation des Professionnel-le-s* (EPEF), le département Education et Formation de l'Université de Liège a créé un programme d'enseignement et de recherche sur l'éducation de la petite enfance et la formation des professionnel-le-s du champ, les questions d'accompagnement pédagogique et de qualité de services. http://www.fapse.ulg.ac.be/cms/c_267197/departement-education-et-formation

- C. Caffieaux, S. Van Lint, B. Rey, *Elaboration d'un outil d'accompagnement aux pratiques de classe des enseignants du préscolaire, Quelques pistes pour la réduction des inégalités de réussite des élèves dans le domaine de la langue écrite*. Rapport de recherche subventionnée par la Communauté française de Belgique, Recherche en éducation n°111/04, 2006. http://www.enseignement.be/index.php?page=26044&id_fiche=4617&dummy=24868

- JL Dumortier, « Le point sur l'état actuel de la formation professionnelle des enseignants du français et sur les rapports de cette formation avec la recherche en didactique du français », in : *Lettre de l'AiRDF : La formation professionnelle des enseignants et ses rapports avec la recherche en didactique*, n°44, 2009, pp. 20-26

- Ministère de la Communauté française, AGERS, Service général du pilotage du système éducatif, *L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle. Outil d'accompagnement aux pratiques de classe*, avril 2007

Ministère de la Communauté française, AGERS, Service général du pilotage du système éducatif, *Grandir à l'école maternelle*, avril 2007

Mentionner déjà ici le projet de recherche-action du CERIS Université de Mons qui porte aussi sur les compétences langagières.

1.3. Pistes de projet

Il y a plusieurs façons de travailler cet enjeu important qu'est la stimulation et le renforcement des compétences langagières des enfants de milieux précarisés et/ou d'origine étrangère.

Certains projets peuvent viser l'amélioration des compétences linguistiques (diction et maîtrise de la langue) des étudiant-e-s préscolaires. Dans cette perspective, des initiatives destinées à renforcer le contenu des cours de FR et FLE peuvent être envisagées. Les étudiant-e-s en seraient les bénéficiaires finaux mais les modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ce type d'initiative peuvent concerner prioritairement les enseignant-e-s et formateurs-trices des HE, non pas de façon individuelle, mais dans une logique collective à partir d'une véritable concertation entre intervenants. Il s'agirait en l'occurrence de mettre en place une dynamique d'équipe encourageant les échanges, la mutualisation, les projets collaboratifs, le travail interdisciplinaire et les approches réflexives des formateurs d'enseignant.

- Soutien à la formation et aux échanges de pratiques des enseignants/formateurs concernant l'accompagnement des étudiant-e-s en difficulté en matière de maîtrise de la langue et la mise sur pied de dispositifs innovants en matière de remédiation en FR ;
- Soutien à la formation et aux échanges de pratiques des enseignants/formateurs concernant l'enseignement du FLE ;
- Organisation de séminaires ou conférences permettant la formation continuée et la diffusion de connaissances entre chercheurs, professionnels de terrain et formateurs ;
- Collaboration des enseignants/formateurs avec des équipes universitaires et/ou des acteurs de terrain dans le cadre d'une recherche-action-formation sur les innovations pédagogiques dans la formation initiale FR et FLE des étudiant-e-s du préscolaire ;
- Enrichir une bibliothèque/un centre de ressources documentaires sur le sujet afin de disposer du matériel didactique adéquat, des publications scientifiques pertinentes et de développer l'accès aux ressources numériques.

D'autres projets peuvent se concentrer sur l'aptitude des étudiant-e-s à stimuler les compétences langagières des enfants, les pratiques pédagogiques et les outils – existants ou à développer - qui peuvent être utilisés dans ce but (avec les enfants, voire avec leurs parents), le travail de sensibilisation des parents à l'importance du livre et à la lecture d'histoires, etc.

Dans des projets de ce type, la question de l'apprentissage de la langue française pour les enfants qui parlent une autre langue en famille ou pour les enfants qui sont moins stimulés à la maison peut faire l'objet d'une attention particulière.

De même, l'évaluation des enfants, la détection des difficultés ou besoins spécifiques en matière d'apprentissage du langage et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques différenciées pour répondre à la diversité des élèves sont des aspects qui peuvent être approfondis dans un projet avec les étudiant-e-s.

2. **Axe 2 : La capacité d'entretenir des relations et de coopérer avec les familles, les collègues et autres professionnels au sein et en dehors de l'école**

2.1. **Ecole et inégalités sociales : le diagnostic des acteurs de terrain**

En 2009, dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) a produit un rapport thématique consacré aux incidences et conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles, à partir de la parole de bénéficiaires d'une aide sociale dans cinq arrondissements (Charleroi, Tournai, Marche, Verviers, Bruxelles). Ceux-ci montrent, exemples à l'appui, que la pauvreté porte atteinte aux droits de l'enfant dans de nombreux secteurs de la vie en société, et d'abord à l'école. Les critiques portent essentiellement sur le coût de l'enseignement pour les familles, sur la stigmatisation des enfants issus de milieux précarisés et sur leur relégation vers des filières d'enseignement imposées ou non souhaitées. Ces enfants font ainsi l'apprentissage de la disqualification, qu'ils intègrent alors par la suite pour leur parcours de vie, même à l'âge adulte. Pour donner suite à ces constats, le Délégué général a réuni un groupe pluraliste d'acteurs de terrain désireux d'interpeller le monde politique sur des actions prioritaires à mettre en place au niveau du système scolaire. Ceux-ci ont élaboré un manifeste *Pauvreté et écoles, quelle priorité ?*, dans lequel ils soulignent l'importance de combattre les inégalités scolaires et d'associer les familles des milieux très précarisés au travail et aux projets de l'école. Ce manifeste a été rendu public en 2011 au moment même où le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies pressait la Belgique de respecter ses obligations et de « *prendre les mesures nécessaires en vue d'abolir les frais de scolarité, de garantir à tous les enfants l'accès à l'enseignement indépendamment de leur statut socioéconomique et de veiller à ce que les enfants issus de familles pauvres ne soient plus relégués aux programmes de l'enseignement spécial.* »

Pour les signataires du manifeste la priorité est « *que l'école, dès la maternelle, constitue un lieu de vie et d'apprentissage qui soit un service public de qualité pour toutes et tous, sans distinction culturelle, philosophique, religieuse, sociale, économique ou financière. Une institution qui mette chaque enfant à égalité dans son parcours vers l'âge adulte et qui accueille chaque famille dans la dignité.* » Faisant « *du niveau maternel le laboratoire de changement* », ils jugent « *impératif de faire évoluer les mentalités pour faire de l'enseignement un métier collectif en commençant à la base, avec les plus petits, les plus jeunes (...)* Les lieux d'accueil de la petite enfance, l'école maternelle et le primaire peuvent et doivent jouer un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités sociales. »

Pour y parvenir, ils préconisent la mise en place de neuf mesures parmi lesquelles **la refondation de l'enseignement maternel, la réforme de la formation de base et continuée des enseignants et l'aménagement du temps de travail et des missions des enseignants** en tenant compte des collaborations nécessaires avec les autres acteurs de l'éducation qui font de l'enseignement un métier collectif. Pour ce qui concerne la formation des enseignants, les auteurs du manifeste estiment « *indispensable qu'un enseignant puisse faire le lien entre les comportements et les difficultés d'apprentissage d'un enfant et la réalité sociale de celui-ci. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en améliorant la formation initiale et continuée des professeurs pour y inclure les pratiques de pédagogie active et différenciée ainsi que des apprentissages forts en termes sociologiques. Les attentes des familles pauvres vis-à-vis de l'école restent très grandes malgré les rapports parfois conflictuels qu'elles entretiennent. Les élèves et leurs parents demandent de pouvoir rencontrer des enseignants qui les soutiennent. Une demande qui doit être rencontrée en ajoutant à la formation initiale des périodes de stages en école, en maison de jeunes, en AMO... Mais aussi une formation plus poussée en sciences sociales qui amène les futurs enseignants à développer une démarche de réflexion sur les différences interculturelles et leurs représentations de l'altérité. Ainsi, la formation des enseignants participera du changement de mentalité réclamé par tous (acteurs du monde de l'éducation, parents, élèves, témoins...) en travaillant concrètement sur les moments de collaboration entre les acteurs du bien-être de l'enfant (dans et hors l'école), les temporalités et rythmes des uns et des autres (enfants et adultes – temps avec les élèves et sans eux). Il faudra, de manière conjointe, travailler sur l'estime de la condition d'enseignant et revaloriser la profession notamment en termes financiers.* »

Dans le même ordre d'esprit, le Délégué général aux droits de l'enfant a organisé en 2010 un cycle de séminaires sur le thème *Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif ?*, dont un séminaire relatif aux bonnes pratiques en matière de petite enfance

Comment accompagner les familles précarisées dans l'éducation de leurs enfants ? qui préconise notamment « une formation des acteurs, professionnels ou non, aux codes culturels des familles précarisées et à la justesse relationnelle que leur situation requiert : acceptation de la diversité, de la différence, reconnaissance des temps et des rythmes différents, capacité à reconnaître le possible plutôt que l'idéal abstrait, à favoriser l'ouverture des possibles, à mesurer les impacts multiples de ses propres exigences, etc. »

- Délégué Général de la Communauté française aux Droits de l'enfant, *Dans le vif du sujet. Rapport consacré aux incidences et conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles*, Bruxelles, Novembre 2009. Il existe également un DVD « Dans le vif du sujet » disponible sur le site.
http://www.dgde.cfwb.be/fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/Rapports/rapport_pauvrete_12.pdf
- Délégué Général de la Communauté française aux Droits de l'enfant, *Pauvreté et école, quelle priorités ?*, Manifeste, Bruxelles, 2011, 6 p. <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3045>
- Nations Unies, CIDE, Observations finales sur le rapport de la Belgique, 11 juin 2010
http://www.dgde.cfwb.be/fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/actualites/observations_finales_CIDE_2010.pdf
- Communauté française de Belgique/Délégué Général aux Droits de l'enfant/ONE, *Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif ? Problématisation et recommandations*, Bruxelles, juin 2011. Pour illustrer ces thématiques, des capsules vidéo sont disponibles à l'adresse suivante : www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3247

D'autres publications produites par des acteurs du monde de l'enseignement corroborent les constats sur la nécessité de former à la diversité les futur-e-s enseignant-e-s préscolaires, les enseignant-e-s en fonction et les directions d'écoles, d'instituer des collaborations intensives parents-enseignants ainsi qu'une coopération étroite entre professionnels de l'école maternelle et les associations (écoles de devoirs, services d'accueil et de garde de la petite enfance, action en milieu ouvert (AMO), lieux de rencontre parents-enfants, etc.).

Ainsi, l'étude *A l'école des familles populaires : lever les malentendus pour comprendre et être compris*, réalisée par l'association Changement pour l'égalité, ainsi que le numéro spécial *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle* de la revue TRACeS publiée par la même association. Le dossier *Leur avenir commence aujourd'hui. Enfance et inégalités sociales*, réalisé par l'association Vivre Ensemble Education, un dossier lisible, clair et circonstancié, complété de CD ROM et d'un photolangage comme supports à des animations. Le chapitre 2 consacré à l'école expose sur base de témoignages et d'études récentes les problèmes engendrés par l'existence d'un fossé entre l'école et les familles en situation de pauvreté, fossé culturel qui apparaît dès la maternelle. Venant compléter une précédente analyse intitulée *Enseignants, quelle sensibilisation à l'exclusion sociale ?*, Vivre Ensemble Education estime que l'une des clés du problème est une meilleure connaissance réciproque, laquelle « devrait s'acquérir autant durant la formation initiale des enseignants que lors de la formation continuée, en partenariat étroit avec les associations de terrain qui connaissent de près les familles des milieux défavorisés. » Et de préconiser l'introduction « dans la formation initiale des futur-e-s instituteurs/trices maternel-le-s, une approche interculturelle et sociale de l'enseignement. Avoir des compétences relationnelles, mais aussi pédagogiques qui tiennent compte de la diversité des milieux sociaux et culturels d'origine des enfants permettrait sans conteste aux enseignants de mieux aider tous les enfants à vivre leur scolarité avec succès. » En résumé, trois pistes d'actions prioritaires sont préconisées par ces différents acteurs de terrain pour sensibiliser le milieu scolaire, en particulier les enseignant-e-s du préscolaire, aux diverses facettes de la pauvreté et de l'exclusion sociale et à la richesse du potentiel de la mixité sociale, de la diversité et de la pédagogie inclusive.

- Vivre Ensemble Education, *Leur avenir commence aujourd'hui. Enfance et inégalités sociales*, Bruxelles, septembre 2011
www.vivre-ensemble.be http://www.entraide.be/uploads/media/formation_enseign.pdf
- A. Bonnefond (sous la coordination de), *A l'école des familles populaires. Lever les malentendus pour comprendre et être compris*. Changement pour l'Egalité, Bruxelles, décembre 2009
<http://www.changement-egalite.be/IMG/pdf/EtudeFPFinale.pdf>
- Changement pour l'égalité, « Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle », in : *Pédagogie pauvre, TRACeS* n°163, décembre 2003
- A. Bonnefond, D. Mouraux, *A l'école des familles populaires*, Collection L'école au quotidien, Editions Couleur livres, 2011
- C. Moreau, « Partenaires dans l'éducation. Dossier 2 », in : *PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement*, décembre 2009
- Alice Pierard, *La communication entre l'école et les parents qui ne parlent pas le français*, Analyse n°17.12, UFAPEC, Mai 2012, 7p.
<http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/1712-parents-parlant-pas-francais.pdf>
- M. Gheude, P. Hullebroeck, *A l'école de l'hospitalité. Etude*, La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, Bruxelles, décembre 2007, 33 p.
http://www.ligueenseignement.be/ligueenseignement/db/aig/gallery/Documents_et_dossiers/Enseignementeteducation/Etudes/alecoledelhospitalite.pdf

2.2. Ecole et inégalités sociales : quelques recherches

Les recommandations des acteurs de terrain s'appuient notamment sur des travaux de recherche menés par des équipes universitaires. Ainsi, la recherche-action *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Collaboration, lutte, repli, distanciation*, réalisée en 2002 par le CERISIS de l'Université Catholique de Louvain, montre de façon détaillée et fine combien l'identité sociale est un enjeu crucial de la relation famille-école. « *Il est réellement pertinent et scolairement « rentable » de concilier attention à l'enfant (à laquelle les enseignants sont formés) et attention à l'identité parentale des publics fragilisés (à laquelle les enseignants ne sont pas ou peu formés).* (...) *Notre recherche a montré qu'une identité blessée dans le chef des parents rendait difficile la construction d'une coopération éducative. De différentes manières, une identité parentale blessée peut avoir des impacts négatifs sur le développement de l'enfant. A l'inverse la valorisation de l'identité parentale peut avoir des effets positifs sur le développement de l'enfant, et ici sur son parcours scolaire.* » Pour la construction de cette relation familles défavorisées-école, les chercheurs identifient trois axes de travail : donner des ressources aux enseignants, donner des ressources aux parents et faciliter la relation. Ils insistent sur la nécessité d'agir sur les trois axes, considérant que quelle que soit la bonne volonté et la prise de conscience d'un enseignant ou d'un parent, des avancées significatives ne peuvent s'opérer qu'à l'échelon collectif de l'entité établissement.

Pour ce qui concerne la formation (initiale et continuée) des enseignants, les chercheurs écrivent : « *A notre sens, l'action à mener vis-à-vis des enseignants pourrait consister à leur apprendre à connaître et comprendre l'éthos domestique qui est souvent au coeur de la culture des parents défavorisés et les raisons objectives (conditions de vie) qui les conduisent à adopter un tel éthos. (...) Dans la plupart des entretiens nous avons pu identifier une réelle méconnaissance des instituteurs vis-à-vis de cet éthos. Et nous avons pu observer que cette méconnaissance avait effectivement pour conséquence la non compréhension de ce qui se cache derrière certaines paroles de parents et pouvait conduire à des blessures identitaires chez ces derniers. (...) Plus concrètement, une certaine familiarisation avec l'éthos domestique devrait amener les enseignants à comprendre que les parents défavorisés, dans leur grande majorité, accordent de l'importance à la scolarité et à la pré-scolarité de leur enfant. (...) Plus ambitieux est l'objectif consistant à amener les enseignants à comprendre qu'un nombre important de parents défavorisés ne comprennent pas qu'en jouant, il est possible d'apprendre à parler, à lire, à compter, à se mouvoir, à interagir avec d'autres, etc. »*

Sur base des résultats de la recherche du CERISIS-UCL, un projet intitulé *L'école pour nous c'est ...*, financé par la Communauté française dans le cadre de l'appel à projet *Renforcer le dialogue école-familles* a fourni l'occasion de travailler sur la relation entre le personnel éducatif des écoles faisant partie du Partenariat D+ de Schaerbeek et Saint-Josse et les parents ayant des difficultés avec le français et, plus largement, avec les parents issus de milieux sociaux défavorisés. L'objectif de ce projet qui a démarré en décembre 2006 était de créer un outil favorisant le dialogue entre l'école et les familles. Cet outil est une brochure destinée aux acteurs scolaires ainsi qu'aux acteurs du monde associatif qui travaillent avec les parents d'élèves issus de milieux défavorisés et/ou ayant des difficultés avec le français. Outre un exposé de l'ampleur des inégalités sociales produites par le système scolaire, assortie de chiffres éclairants, la brochure propose une analyse sociologique détaillée des représentations concurrentes des enseignants et des parents. Elle se conclut par quelques pistes d'action, dont une destinée à « *donner des ressources aux enseignants en leur permettant de faire un travail sur leurs représentations, mais aussi sur leurs pratiques pédagogiques et sur l'altérité* » et ce tant dans le cadre de la formation initiale que continuée des enseignants.

En 2008, la Communauté française a sollicité le Centre de Recherche et d'Innovation en Sociopédagogie familiale et scolaire, le CERIS de l'Université de Mons, en vue de mener une recherche-action pluriannuelle sur le thème « *Parents partenaires de l'éducation* ». L'action entreprise vise à favoriser les relations entre l'école et la famille afin d'optimiser les apprentissages (en cycle maternel) et plus spécifiquement l'acquisition des compétences langagières. Les activités engagées développent une approche co-éducative entre parents et professionnels de l'éducation en vue d'élaborer de bonnes pratiques en matière d'éducation et de relation école/famille. Des fascicules « *Eduquons ensemble* » ont été réalisés avec l'objectif de favoriser la communication et l'apprentissage du langage de l'enfant en classe maternelle et au foyer. Ils sont réalisés à partir des productions pédagogiques des enseignants des écoles de Charleroi (tous réseaux confondus). Ainsi, ensemble, l'école maternelle et la famille permettent à l'enfant de maîtriser des connaissances par des activités

ludiques et d'apprendre les notions indispensables à son développement intellectuel, social, artistique et affectif. Les productions recueillies dans le cadre de la recherche-action auprès des enseignants font l'objet de 15 brochures diffusées à l'ensemble des écoles maternelles de Charleroi, Etterbeek et Péruwelz. Ces brochures se déclinent en deux versions, l'une destinée aux enseignants, l'autre aux familles et selon trois tranches d'âge : 3 ans, 4 ans et 5 ans. Les activités contenues dans ces fascicules sont présentées et expliquées par un personnage récurrent, Polo Le Lapin. Par ailleurs la même équipe de chercheurs a développé sous l'intitulé *Une éducation presque parfaite*, une série d'émissions proposée en partenariat avec Télésambre, l'Université de Mons et la ville de Charleroi.

Le projet *Décolage !* (www.enseignement.be/decolage), lancé en 2012 par la ministre de l'Enseignement obligatoire et le Service général du Pilotage du Système éducatif, s'appuie également sur des travaux de recherche scientifique. Les chercheurs des Universités de Liège et de Bruxelles ont ainsi procédé à l'analyse des causes et conséquences du maintien en troisième maternelle selon deux échelles différentes : macro (l'équipe de l'Université de Liège) et micro (l'équipe de l'Université Libre de Bruxelles), l'objectif général de la recherche étant de chercher à comprendre le sens, le rôle et la fonction du maintien pour les équipes éducatives. Le projet veut mobiliser tous les acteurs concernés par les enfants de 2,5 à 8 ans (directeurs, instituteurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques, chercheurs,...) dans le but de développer, faire connaître, diffuser et soutenir des alternatives réalistes aux maintiens et aux redoublements.

À partir de séances d'information données à tous, *Décolage !* prévoit des modalités de travail et de soutien variés : au niveau des classes et des cycles, de l'école, entre l'école et les familles et au niveau de l'ensemble des acteurs du système éducatif. Un outil d'analyse du passage de l'oral à l'écrit, expérimenté par l'équipe de recherche de l'ULB avec des équipes éducatives de six écoles, offre un exemple de piste d'action à développer au niveau d'une classe ou d'un cycle. Cet outil a permis de cibler le regard des enseignants sur les potentialités et le cheminement des élèves plutôt que sur leurs difficultés. Des journées d'information plus approfondies ont été proposées aux conseillers pédagogiques, agents CPMS et formateurs des Hautes Ecoles. De plus, durant toute l'année scolaire 2012-2013, trois personnes par établissement (de préférence un enseignant du maternel, un du primaire et un agent du CPMS) pourront suivre une formation de trois journées dans le cadre de la formation en cours de carrière. Outre une information sur les ressources existantes (dont les outils développés par les chercheurs), ils pourront s'approprier des pratiques et échanger, les mettre en oeuvre mais aussi les diffuser et les analyser avec leurs pairs au sein de leur école. À l'échelle de l'école, ce sont les directeurs que le projet veut soutenir dans leur travail pédagogique.

Par ailleurs, en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, le projet proposera à quarante écoles et à des CPMS trois journées de réflexion et d'échange d'expériences pour développer ou renforcer la confiance entre les écoles maternelles et les familles issues de milieux précarisés et/ou immigrés.

Enfin, un comité de pilotage réunissant des représentants des différents acteurs sera mis en place pour suivre et accompagner l'ensemble du projet *Décolage !* et une plateforme commune et interactive suivra pas à pas son évolution.

- E. Mangez, M. Joseph, B. Delvaux, *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Collaboration, lutte, repli, distanciation*, Cerisis – UCL, 2003, 134 p.
http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cris/documents/Rapport_nollet.pdf
- M. Joseph, *L'école pour nous, c'est...Familles défavorisées et écoles : représentations et pistes d'action*, Partenariat D+ de Schaerbeek et Saint-Josse, en collaboration avec Lire et Ecrire Bruxelles, 2008
<http://bruxelles.lire-et-ecrire.be/images/documents/bat%20brochure%20famille%20ecole.pdf>
- J-P. Pourtois, H. Desmet, W. Lahaye et al., *Recherche action Parents, partenaires de l'éducation*, CERIS - Université de Mons *Une éducation presque parfaite*, série d'émissions proposée en partenariat avec Télésambre, l'Université de Mons et la ville de Charleroi. Saison 1 : 10 épisodes (2009, 2010) Saison 2 : 8 épisodes (2011)
<http://telesambre.rtc.be/content/blogcategory/191/610/>
- J-P. Pourtois, H. Desmet, W. Lahaye et al., *Plateforme de téléchargement des fascicules de co-éducation et de stimulation du langage "Eduquons ensemble avec Polo le lapin" (version 2 : année 2011)*
<http://eduquonsensemble.jimdo.com/>
- S. Kahn, B. Rey, S. Vanlint, C. Bouko, *Analyse des causes et conséquences du maintien en troisième maternelle en Communauté française de Belgique. Synthèse, Recherche subventionnée par la Communauté française de Belgique, Service général du Pilotage du système éducatif*, SSE-Université Libre de Bruxelles, 17 p.
http://www.enseignement.be/download.php?do_id=9100&do_check=
- F. Chenu, V. Dupont, M. Lejong, V. Staelens, A. Grisay, *Maintien et redoublement en début de scolarité. Synthèse*,

2. 3. Ressources disponibles

On dispose aujourd'hui d'une base d'informations et d'analyses rigoureuse, documentée, accessible (contenu et forme) et diversifiée (chiffres, textes, images) sur la question des inégalités socio-économiques et culturelles à l'école, aisément appropriables par les acteurs de l'enseignement, et particulièrement par les formateurs et étudiants de la section préscolaire des catégories pédagogiques des HE.

Trois autres volets du projet Comenius TODDLER (Towards Opportunities for Disadvantaged and Diverse Learners on the Eracly childhood Road) (<http://www.toddlerineurope.eu>) cité plus haut offrent des ressources utiles en termes de bonnes pratiques. Un volet étudie l'implication et l'engagement des parents au sein des structures d'accueil et d'éducation pour les « toddlers ». Après réalisation d'un état des lieux des recherches sur le sujet, chacun des 9 partenaires, parmi lesquels 3 HE de la FWB, réalise des entretiens avec des parents sur des sujets spécifiques. En termes d'outils produits, le projet prévoit la réalisation d'ateliers de formation sous forme de vidéos à destination des futurs encadrants et des enseignants ainsi que d'un documentaire vidéo sur la relation parents/encadrants-enseignants et l'édition d'un guide pour praticiens réflexifs. Deux autres volets peuvent servir d'outils de sensibilisation/formation pour les formateurs d'enseignants et in fine de leurs étudiants. L'un porte sur la formation aux pratiques réflexives en formation initiale. Des ateliers et des activités de supervision d'étudiants sont menés au sein des institutions de formation, aboutissant à la réalisation d'un guide méthodologique à destination des enseignants en formation initiale (version internet et version papier). Le guide présente les démarches nécessaires à la conduite d'entretiens réflexifs, des études de cas et des séquences filmées de sessions réflexives menées dans les différents établissements des pays partenaires. L'autre consiste en la mise sur pied d'un module de formation spécifique sur les toddlers (5 ECTS) à destination des futurs encadrants de la petite enfance et des futurs enseignants du préscolaire.

2. 4. Pistes de projet

Des projets ciblant les étudiant-e-s ou les enseignant-e-s/formateurs-trices peuvent notamment choisir d'approfondir les questions suivantes :

- les relations avec les familles de milieux défavorisés : accueil des familles, implication des parents dans les apprentissages de leur enfant, ouverture des lieux de participation aux pères et mères issus de milieux peu favorisés, soutien à la parentalité ;
- la collaboration entre différents professionnels de l'école (instituteurs-trices préscolaires, logopèdes, centres PMS, etc.) en lien par exemple avec le repérage des difficultés, le développement de pratiques pédagogiques différenciées et la remédiation ;
- la collaboration avec des acteurs associatifs (voir point 3.2.) pour toucher les parents plus éloignés de la culture scolaire et les aider à s'impliquer dans l'école et le parcours scolaire de leur enfant.

A développer davantage ?

3. Axe 3 : L'acquisition de connaissances en sciences humaines pour comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales et à la diversité sociale et culturelle

3.1. Eléments de diagnostic par les acteurs de terrain

A développer.

3.2. Ressources disponibles

Des formateurs et des chercheurs associés au réseau européen DECET (Diversity in Early Childhood Education and Training-Respect de la diversité dans l'éducation de la petite enfance et la formation www.decet.org) ont mis en commun leurs connaissances, ressources et expériences et élaboré le manuel de formation « Diversité et équité dans le champ de la petite enfance en Europe » dont nous présentons le sommaire ci-dessous.

Formation post académique à la diversité dans le champ de la petite enfance : *M. Vandenbroeck, Université de Gand, Belgique*
 Formation de formateurs « Je suis moi et tu es toi » : *A. van Keulen, Agence MUTANT, Utrecht, Pays-Bas*
 « Nommer mon monde ». Démarrer le processus de création du changement en identifiant clairement le problème : *P. Wagner, Projet Kinderwelten, Berlin*
 Poupées à personnages : une approche innovante de la diversité dans le cadre de la petite enfance : *A. van Keulen, Bureau MUTANT, Utrecht, Pays-Bas*
 Module de formation à la communication interculturelle parents-professionnels : *E. Murcier, M. Clausier, ACEPP, France*
 « How good it is to be you! An Anti-Bias Journey ». Ateliers de formation pour un travail en duo autour de la vidéo : *P. Wagner, Projet Kinderwelten, Berlin, Allemagne*
 Le parcours du dominant : *C. Murray, M. Cooke, Pavée Point, Irlande*
 Respect pour la diversité et l'équité dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Le CD ROM et son application : *A. van Keulen, Bureau MUTANT, Pays-Bas*
 Le jeu cible : *K. D'Hoore, VBJK, Gent, Belgique*
 Culture et éducation Projet destiné aux futurs éducateurs de jeunes enfants : *M. Mony et D. Mallevat, ESSSE, Lyon*

Attentive aux défis éducatifs posés par le milieu familial, le contexte socio-économique et les migrations, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) formule des recommandations pour encourager les établissements scolaires et les systèmes éducatifs à accroître leur performance en matière de lutte contre les inégalités. Dans la publication *Educating Teachers for Diversity : Meeting the Challenge*, l'OCDE défend ainsi l'idée que « la diversité est un atout pour les éducateurs et les sociétés en général et que des efforts devraient être faits pour tirer le plus parti possible de cette richesse. »¹¹ Constatant le manque de recherche empirique sur les stratégies efficaces pour former les enseignants à mieux gérer la diversité dans leur travail quotidien, la publication présente une analyse des contextes, concepts et travaux de recherche qui ont eu un impact sur la façon dont les pays de l'OCDE préparent les enseignants à affronter la diversité en classe. Elle examine aussi la formation des enseignants proprement dite et les différentes stratégies utilisées pour préparer les praticiens à la diversité au sein d'une classe pour ensuite s'intéresser à deux thèmes souvent négligés dans les travaux de recherche et l'élaboration des politiques : d'une part, le recrutement et la rétention d'enseignant-e-s et d'élèves enseignants issus de la diversité, la formation des formateurs/formatrices d'enseignants d'autre part.

L'OCDE¹² a mis sur pied le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) dont une des priorités de recherche et d'action porte sur l'éducation des enseignant-e-s à la diversité. Il s'attache ainsi à identifier, d'une part, quelles sont les meilleures méthodes pour préparer les enseignants à tenir compte de la diversité de leurs élèves tout en améliorant les acquis de ces derniers et, d'autre part, quels programmes de formation des enseignants ont démontré la plus grande efficacité. Sur base des travaux réalisés par les experts du CERI, et suite au double constat du caractère complexe et dynamique du thème et de la rareté de la recherche sur les bonnes pratiques dans ce domaine, l'OCDE a élaboré une **boîte à outils de l'enseignement sur et pour la diversité** (*Toolkit on Teaching for Diversity* <http://www.oecd.org/edu/ceri/toolkitonteachingfordiversity.htm>). Destiné en priorité aux enseignants praticiens, mais susceptible aussi d'intéresser les étudiants futurs enseignants et leurs formateurs ainsi que les directeurs d'écoles, il est conçu pour introduire les concepts utiles à un enseignement sur et pour la diversité et à proposer des outils et des activités immédiatement transférables dans la pratique. Le « toolkit » est scindé en deux volets: volet 1 « Pour la classe » et volet 2 « Pour l'école », chaque volet étant décliné en sections. Pour chaque section, une série d'outils en ligne sont proposés. A la fin de chaque section, est proposée une liste des sources consultées, des ressources internet existantes et de documentation complémentaire.

Volet 1 : Pour la classe

section 1 : Rencontrer et reconnaître la diversité (Encountering and Acknowledging Diversity)

Introduction : qu'est-ce que la diversité ? Comment reconnaître la diversité, sous ses différentes facettes, dans la classe ?
 Comment reconnaître la variance au sein de la diversité ? Comment percevoir et reconnaître les attitudes envers la diversité ?
 Discuter les différences culturelles et la diversité en classe

section 2 : Valoriser et encourager la diversité (Valuing and Encouraging Diversity)

Introduction : que signifie valoriser et encourager la diversité ?
 Comment le faire en classe ?
 Commencer par s'interroger soi-même : pourquoi l'auto-réflexivité est-elle un prérequis ?
 Comment faire pour réfléchir son comportement et ses réactions de façon continue ?
 Comment faire preuve d'attentes élevées à l'égard de tous les étudiants et éviter les stéréotypes ?

¹¹ OECD, Centre for Educational research and Innovation, *Educating Teachers for Diversity : Meeting the Challenge*, OCDE Publishing, Paris, 2010

¹² [http://www.oecd.org/fr/sites/educeri/leducation des enseignantespour la diversité.htm](http://www.oecd.org/fr/sites/educeri/leducation%20des%20enseignantespour%20la%20diversit%C3%A9.htm)

section 3 : Renforcer l'ouverture culturelle de la classe (Creating a More Culturally Responsive Classroom)
section 4 : Accès de tous les étudiants aux matériaux disponibles (Making Material More Accessible to All Students)
Stratégies d'apprentissage multiples
Les étudiants comme sources mutuelles d'apprentissage
Enseignement et apprentissage actifs
Évaluation authentique
Multiplicité de perspectives de l'approche multiculturelle

Volet 2 : Pour l'école

section 1 : Créer un programme de soutien ouvert à la diversité (Creating a Diversity-Sensitive Mentoring Programme)
Planifier un programme de soutien qui intègre la diversité

section 2 : Des communautés professionnelles apprenantes (Constructing Professional Learning Communities)
L'importance du feedback, du monitoring et de l'évaluation

section 3 : Se relier aux familles et aux communautés locales (Connecting with Families and Communities)

Dans le cadre d'une politique active de soutien à l'intégration de la diversité dans la formation initiale et continuée des enseignants en Flandre, le VLOR (Vlaamse onderwijsraad) a financé la traduction en néerlandais du Toolkit de l'OCDE et l'a mis à disposition des formateurs d'enseignants et des étudiants, des enseignants en fonction et des directions d'écoles. La traduction a été assurée par le Steunpunt Diversiteit & Leren de l'Université de Gand

<http://www.diversiteitenleren.be/nl/materiaal/oecd-toolkit-teaching-diversity-nederlandse-vertaling>

En outre, le gouvernement flamand a financé durant 3 années (2008-2011) 8 projets sur la diversité dans la formation initiale des enseignants¹³. Plusieurs projets visent à renforcer les compétences des étudiant-e-s issus de la diversité (kansengroepen) entrants en HE via l'élaboration d'outils de « screening » de leurs compétences de base et/ou de leurs talents, complétés par la mise au point de parcours de formation individualisés. D'autres projets poursuivent l'objectif d'améliorer l'accompagnement du choix d'études supérieures de ce public d'élèves en dernière année de l'enseignement secondaire, et de leur fournir, ainsi qu'à leurs enseignants, une information de qualité sur l'offre d'études dans l'enseignement supérieur.

Le projet « Bruggen Bouwen voor Gelijke Onderwijskansen » retient particulièrement l'attention. Elaboré par des institutions de formation d'enseignants¹⁴ appartenant au réseau d'experts de l'association universitaire gantoise (ENW AUGent), avec le soutien du Steunpunt Diversiteit & Leren de l'Université de Gand qui en a assuré le pilotage et la coordination, le projet vise également à renforcer l'égalité des chances des étudiant-e-s issus de la diversité (kansengroepen) dans la formation initiale d'enseignants tant à l'entrée, en cours de formation, qu'à la sortie. Cet objectif général a été décliné en trois types d'actions :

1. Développement d'une **vision globale et cohérente de la diversité et des compétences en matière de diversité**, vision commune à l'ensemble des partenaires du réseau et aux établissements d'enseignement secondaire associés au projet. Elaborée dans le cadre d'un groupe de travail au cours de la première année du projet, cette vision partagée de la diversité a été formalisée dans un document écrit. Chaque HE s'est ensuite attachée à intégrer cette vision dans sa politique de formation, les enseignants/formateurs étant invités à l'opérationnaliser dans leurs pratiques professionnelles. À l'issue du projet, un document cadre relatif à la politique de diversité au sein de la FIE a été élaboré. En partenariat avec 3 établissements d'enseignement secondaire, la HE de Gand a élaboré des séquences d'apprentissages concernant le travail en autonomie et la réflexivité des futurs enseignants ainsi qu'un scénario pour la réalisation d'un portfolio. Après deux années de test, la HE a aussi mis au point un outil d'aide à la gestion de la diversité en classe pour le futur enseignant, dont l'usage en stage est désormais prévu par le règlement. L'utilisation de l'outil dans la préparation du stage est prise en compte lors de la supervision du stage par le formateur et par le maître de stage.

¹³ Departement Onderwijs en Vorming, *Eindrapport diversiteitsprojecten in de lerarenopleidingen 2008-2011*, 65 p.

¹⁴ Universiteit Gent (Specifieke Lerarenopleiding), Hogeschool Gent (GLO Bachelor kleuteronderwijs, lager onderwijs en secundair onderwijs), Arteveldehogeschool (GLO Bachelor kleuteronderwijs, lager onderwijs en secundair onderwijs), Hogeschool West-Vlaanderen (GLO Bachelor secundair onderwijs), Het Perspectief PCVO (Specifieke Lerarenopleiding)

2. Optimisation des échanges et de la communication entre HE et établissements d'enseignement secondaire afin d'accroître le nombre d'étudiants entrants en FIE et augmenter les taux de réussite. La HE Artevelde a élaboré un matériel didactique, intitulé DUIKerin, à destination des élèves de dernière année du secondaire et de leurs enseignants, afin de permettre un choix d'études dans l'enseignement supérieur mieux informé et plus conscient. Il s'agit d'une séquence de leçons sur les compétences générales et les compétences spécifiques requises par un certain type d'études ou de profession. Le matériel didactique est disponible à l'adresse www.klaarvoorhogeronderwijs.be. Afin de familiariser les jeunes au métier d'enseignant, un profil du métier a aussi été défini par les différents partenaires du projet <http://www.augent.be/enw/verschilmaken>.

3. Définition approfondie d'une liste de compétences en matière de diversité des futurs enseignants et l'intégration de ces compétences dans le curriculum. Les compétences attendues des enseignants ont constitué le point de départ de ce travail de définition de compétences en matière de diversité. Ensuite, avec l'aide des experts du Steunpunt, a été défini un ensemble cohérent de compétences « diversité » attendues tant du futur enseignant que du formateur de futur enseignant. Avec l'aide du Steunpunt, un outil de screening (reflectiemodel) utilisable par chaque établissement de formation a été mis au point afin de piloter l'intégration progressive de la diversité dans le curriculum. L'outil a été mis en ligne et est disponible à l'adresse suivante : <http://www.screeningdiversiteitlerarenopleiding.be>. L'Université de Gand (SLO) a aussi réalisé un guide pratique sur la gestion de la diversité, téléchargeable sur le site <http://www.augent.be/enw> sous l'onglet « Bruggen bouwen ».

Sur base des résultats du projet *Bruggen Bouwen*, le Steunpunt Diversiteit en Leren de l'université de Gand et la HE de Gand ont obtenu un financement du Fonds d'Innovation pour la Formation initiale des Enseignants afin de développer une plate-forme d'apprentissage digitale, en ligne, ouverte et interactive intitulée IT-DIV. Destiné à tous les types d'acteurs de la formation initiale des enseignants (professeurs/formateurs d'enseignants, maîtres de stages, étudiants futurs enseignants, enseignants en fonction), l'outil en cours de réalisation (il sera prêt en mars 2013) comporte deux volets :

1. Une **vision globale de la diversité** tant celle qu'ont les formateurs d'enseignants et leurs étudiants que celle à promouvoir dans le monde de l'enseignement : apprendre dans la diversité (apprendre les uns des autres dans des environnements scolaires hétérogènes) et apprendre pour la diversité (compétences à développer pour gérer la diversité dans la société).
2. Un **outil de professionnalisation** dans quatre domaines spécifiques : la diversité linguistique, la communication avec les parents/familles, les différences socio-culturelles, l'observation et l'évaluation. Chacun des domaines est décliné selon le niveau d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, enseignement supérieur, le niveau de l'usage individuel ou le niveau du projet d'établissement ; la perspective de l'enseignant du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement supérieur et la perspective du formateur d'enseignant du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement supérieur.

L'objectif est de professionnaliser les enseignants et formateurs d'enseignants en matière de gestion de la diversité et d'intégrer les compétences « diversité » dans le curriculum de tous les types d'enseignement et de formation des futurs enseignants ainsi que dans les pratiques enseignantes de tous les enseignants.

3.3. Pistes de projet

Projets ciblant les étudiant-e-s

- *Stages d'observation et/ou stages actifs*
 - auprès des acteurs de terrain qui appartiennent au réseau local des écoles en soutien aux familles et/ou aux enfants (associations actives dans la réinsertion professionnelle, l'alphabétisation...)
 - dans les milieux associatifs (service d'accueil et de garde de la petite enfance, associations de soutien à la parentalité) qui travaillent avec les familles précarisées afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque et d'enclencher chez les futures enseignant-e-s un

processus analytique et réflexif sur les multiples facettes de la pauvreté et de l'exclusion et sur l'importance de déconstruire les préjugés et de combattre les stéréotypes dans l'exercice de leur métier.

- *Rencontres et séminaires de formation* avec des acteurs associatifs qui viennent en aide aux familles et/ou enfants issus de milieux précarisés afin, d'une part, d'approfondir la connaissance et la compréhension de la problématique et, d'autre part, de faire connaître les structures institutionnelles vers lesquelles les écoles peuvent aiguiller certaines familles ou avec lesquelles l'école peut collaborer.
- *Réalisation de TFE* sur la thématique de la précarité et de la diversité culturelle ceci afin de contribuer au travail d'articulation théorie-pratique nécessaire au développement des compétences professionnelles.

La combinaison de stages d'observation, stages actifs, TFE axés sur la thématique des inégalités sociales, de la précarité et de la diversité culturelle garantirait l'acquisition et l'appropriation des dits « savoirs pour enseigner » particulièrement utiles pour analyser des situations pédagogiques avec une certaine prise de distance, comprendre les processus en jeu, les reconceptualiser afin de pouvoir proposer des pistes nouvelles, adaptées pour de futures interventions. Comme le suggère le comité d'experts chargé de l'évaluation du bachelier instituteur-trice préscolaire dans son rapport¹⁵, « *la formation gagne à s'enrichir des approches pluridisciplinaires (plusieurs disciplines traitent en parallèle un thème unique) et surtout interdisciplinaires (un thème unique est approché par plusieurs disciplines qui confrontent et enrichissent leurs regards).* » La thématique « précarité, diversité, pédagogie inclusive » relevant typiquement d'une approche interdisciplinaire elle pourrait rencontrer les recommandations du comité d'expert, notamment la mise en place de séances collectives de travail du TFE (autour d'un thème ou d'une méthodologie en commun) pour dynamiser l'accompagnement et favoriser les apprentissages collaboratifs.

Projets ciblant les enseignants/formateurs et les MFP

- *Recherche-formation* : traitement du thème de la précarité et de la diversité de façon transversale par l'ensemble du corps pédagogique. La logique est celle du développement d'un projet interdisciplinaire combinant recherche et formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et débouchant :
 - sur l'élaboration d'un nouveau cursus à proposer aux futur-e-s étudiant(e)s du préscolaire au cours des années suivantes ;
 - sur une liste de compétences « diversité » attendues des formateurs d'enseignants dans la section préscolaire d'une HE et des étudiant-e-s futurs enseignant-e-s du préscolaire ;
 - sur un outil de « screening » de l'ensemble des cours figurant au programme de la section préscolaire de la HE afin d'identifier la dimension « diversité » de chacun d'entre eux et de formuler des pistes d'intégration de cette dimension dans le contenu des cours et les pratiques enseignantes.
- *Développement d'Ateliers de Formation Professionnelle (AFP)* spécifiques à cette thématique où les professeurs de discipline, les psychopédagogues, les professeurs d'école, les étudiant(e)s et les MFP travaillent ensemble. Les projets travaillés en AFP seraient testés sur le terrain par des étudiants. Pour pérenniser l'impact du projet, un profil MFP spécifique serait défini, afin de garantir la prise en compte de ces enjeux durant les 3 années de formation.

D'autres projets encore – qu'ils ciblent les étudiant-e-s ou les enseignant-e-s/formateurs-trices et MFP – peuvent choisir de mettre l'accent sur les pratiques pédagogiques différenciées :

- l'identification des différences cognitives et socioculturelles des élèves, des besoins spécifiques,
- la différenciation des méthodes pédagogiques pour répondre à la diversité des élèves, en jouant sur un certain nombre de variables (tâches, consignes, organisation de la classe, outils, supports...),
- le suivi individualisé des enfants, la valorisation des progrès pour soutenir la confiance en soi de l'enfant...

A sa place dans l'axe 3 ?

Compléter note 15?